SECURITE

Maintenance des blocs autonomes d'éclairage de sécurité

Objectifs : Le stagiaire sera capable de maintenir en fonctionnement le balisage de sécurité et d'anti panique d'un bâtiment, dans le respect de la règlementation et des normes en vigueur.

Public concerné : Technicien de maintenance / Chargé d'affaire

Prérequis : Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité.
Personnes disposant de l'habilitation BR ou BS

Durée : **2** jours en continu (14 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'effectuera en alternant les méthodes pédagogiques suivantes :
Affirmative : exposés, présentations, démonstrations
Interrogative : échange entre le formateur et les participants

Évaluation des acquis : Evaluation des acquis à la fin de la formation

Outils pédagogiques : Salle de cours équipée.
Support de formation

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au dos.**

Documents de fin de formation : Attestation de formation.

Lieu : CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHATEAU (63).
Ou tout autre lieu sur demande, à condition de disposer d'installations électriques adaptées.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

- Maitriser les opérations de maintenance préventive sur l'ensemble des produits (Méthodologie et organisation, étiquetage de maintenance, suivi…)
- Maitriser la réglementation (particularités, adaptations, points de vérification)
- Maitriser les fonctions BAES et BAEH en liens avec le SSI
- Maitriser les fonctions Bloc Anti Panique (Ambiance)
- Maitriser la signalisation de sécurité et son balisage
- Maitriser l'exploitation des différents produits (fonctions, signalisation, et télécommande)
- Maitriser les particularités et incompatibilités produits (télécommandes, association de différents marques)
- Maitriser les règles d'installation (ERP, habitation, parc de stationnement, code du travail …)
- Identifier les différents types d'installations (autonome, source centralisée)
- Identifier les différentes technologies (SATI, BAPI, bloc phares, ambiance)
- Détecter et remédier les dysfonctionnements des différents produits et installations
- Etablir des rapports de visite et renseigner les documents officiels
- Maitriser la lecture des rapports électriques des organismes de contrôle
- Informer sur la responsabilité du chef d'établissement et de l'exploitant

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique ***(habilitation BR ou BS minimum)***.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Fournitures de bureau,
- Vêtement de travail ne comportant pas de partie métallique ni de tissu synthétique,
- Coiffure isolante en tissu non synthétique (ou casque avec jugulaire),
- Chaussures de sécurité (selon EN 345),
- Gants isolants en latex (à la taille du stagiaire, selon EN 60903 classe 00),
- Sur-gants en cuir à crispin (à la taille du stagiaire, selon EN 388),

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France